

La convocation a été adressée individuellement le 27 septembre 2017 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 6 octobre 2017.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni salle Pierre Desproges à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la vice-présidence de Martine CELAS.

Présents : René ARNAUD, Martine CELAS, Marie-Noëlle DUMOND, Christian CELERIER, Monique LE GOFF, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, Joëlle DUMONT, Raphaëlle VIGNERAS.

☞ Martine CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande si aucune remarque n'est à formuler quant au dernier compte-rendu. Celui-ci est donc adopté.

☞ René ARNAUD propose aux membres du CA de commencer par les questions diverses car il doit s'absenter par la suite. Les membres approuvent cette proposition.

☞ Véronique CHATARD dresse un bilan des travaux réalisés pour mener à bien l'expérimentation du scooter-lab :

- Le travail de concertation avec 2 réunions de réflexion le 28/03 puis le 04/06 avec les associations de personnes âgées, élus, infirmiers, kinésithérapeutes, EHPAD.
- Le travail de repérage des parcours accessibles avec la participation des étudiants en ergothérapie.
- Le travail de communication avec :
 - La réalisation de supports de communication : flyers, affiche, courrier à destination du grand public et transmis par voie postale aux médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, dentistes, opticiens, pédicure/podologue, laboratoire, audioprothésiste, assurances/mutuelles, tiers-lieu.
 - Participation au support de communication commun aux différents sites : vidéo de présentation, reportage France 3 et radio France bleu.
 - Visite et présentation à la Maison du Département et la Maison d'Accueil Spécialisée
 - Diffusion de la mise en place de cette expérimentation auprès du Conseil Municipal, dans le bulletin municipal et communautaire, sur la page facebook de la Mairie, sur le site internet de la Mairie, sur les panneaux lumineux, dans la presse locale à 2 reprises.
 - Tenue d'un stand sur la foire de juin et juillet
 - Participation et mise à disposition du scooter sur la journée randonnée organisée par l'APAJH le 28/09.

Malgré les moyens déployés par le CCAS, la mise à disposition du scooter n'a pas été sollicitée. Seule, 1 personne en a fait l'utilisation à 4 reprises durant les mois juillet et août.

Grâce à la journée de l'APAJH, l'animatrice et des résidents de l'EHPAD d'Aixe/Vienne ont pu découvrir ce scooter et ont pu l'essayer. Ce qui a permis par la suite, de programmer une mise à disposition au sein de l'EHPAD où 11 résidents ont pu l'utiliser.

- Le CCAS participe, parallèlement, à des réunions du groupe de travail sur la recherche d'un modèle économique pouvant faciliter l'accès au scooter électrique.

Autonom'lab a fixé une réunion bilan avec tous les sites d'expérimentation le 20/10/2017.

René ARNAUD remercie Christian CELERIER d'avoir initié ce projet et d'avoir sensibilisé tout un chacun à la condition des personnes à mobilité réduite.

Monsieur le Président émet le souhait de continuer à collaborer avec Autonom'lab.

☞ Martine CELAS sollicite les membres du CA sur les choix à prendre quant à l'animation du prochain repas des Aînés. Laurent COLLARDEAU, responsable de la cuisine du restaurant scolaire en l'absence de Caroline GOUTTE, viendra nous faire de propositions pour l'élaboration du menu.

Martine CELAS propose un repas autour du thème de la pomme avec une décoration de table en fonction de ce thème. Le choix du vin est en cours de réflexion et sera entériné au prochain CA ainsi que le choix de l'animation musicale. Martine CELAS propose de réfléchir à des jeux/charades autour du thème de la pomme et sollicite les membres sur d'éventuelles idées à soumettre.

☞ Martine CELAS constate que le CCAS agit chaque année en faveur des personnes âgées mais qu'à ce jour, rien n'est fait pour les enfants. Il semblerait intéressant de réfléchir à une manifestation dont les dépenses pourraient être couvertes par les différentes économies réalisées sur d'autres sujets. Il est demandé aux membres du CA de réfléchir à cela afin d'en rediscuter pour 2018.

☞ Martine CELAS informe les membres du CA que le Directeur de U EXPRESS l'a sollicitée pour organiser une petite animation à l'occasion de l'anniversaire du magasin. Cette animation porterait sur les ateliers cuisine pour lesquels la grande surface fait don des invendus de fruits et légumes. Le CCAS pourrait alors communiquer sur l'existence de ces ateliers fonctionnant grâce à la convention signée dans le cadre de la politique de lutte contre le gaspillage, menée par la collectivité et U EXPRESS.

Il semble que la plupart des membres seraient disponibles pour cette animation les jeudi 16 et 23/11. Une réunion préparatoire est fixée le 07/11 afin d'envisager les supports de communication et le matériel nécessaire. L'animation pourrait mettre en avant, à travers une exposition-photo, le déroulement et les objectifs de l'atelier. De plus, ce serait l'occasion de promouvoir l'intérêt de manger des fruits et des légumes en proposant une dégustation (produits à déterminer).

☞ Véronique CHATARD informe les membres qu'une commission permanente a eu lieu le 25 juillet 2017 pour délibérer sur les dossiers suivants :

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/25.07.2017 <i>Délibération</i> 2017/52	0	Demande d'aide alimentaire et financière	Accord	150 € versés sous forme de chèque 3x 30 € € de bons supermarché
2/25.07.2017 <i>Délibération</i> 2017/53	499	Demande d'aide pour impayé SAUR : 266.49€	Rejet	<i>A déjà été aidée pour un impayé de charges lors de la commission du 31.01.2017. Le souhait de conserver cette habitation semble compliqué aux vues des ressources de Mme.</i>
<i>Délibération</i> 2017/54		Demande d'aide alimentaire	Accord	3x 30 € de bons alimentaires 4x15 € de bons fruits et légumes

3/25.07.2017 Délibération 2017/55	235	Demande d'aide pour l'achat d'un lave-linge : 229 €	Rejet	<i>Orientation vers la laverie solidaire du Secours Catholique avec l'accompagnement des bénévoles sur place</i>
4/25.07.2017 Délibération 2017/56	463	Demande d'aide à vivre : 250 €	Accord	<i>160 € versés par virement à l'intéressée 3x 30 € de bons supermarché</i>

☞ Avant de présenter les dossiers de demande d'aide du jour, Véronique CHATARD présente un point sur le budget 2017 utilisé :

- Dépenses 6561 « secours d'urgence » (bons + aides octroyées en CLA et commission): 9651.87 € soit 72% du crédit ouvert.
- Dépenses 6562 « aides » (aides préventives aux impayés : cantine, alsh, classe découvertes, colonies) : 797.10 € soit 20% du crédit ouvert.
- Dépenses totales compte 65 : 10448.97 € soit 57% du crédit ouvert.

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
1/06.10.2017 Délibération 2017/57	/	Renouvellement domiciliation	Accord	
2/06.10.2017 Délibération 2017/58	/	Demande de domiciliation	Accord	
3/06.10.2017 Délibération 2017/59	/	Demande de domiciliation	Accord	
4/06.10.2017 Délibération 2017/60	644	Impayé EDF Demande :300 €	Accord partiel	<i>100 € versés directement à EDF</i>
5/06.10.2017 Délibération 2017/61	332	Demande de tarif réduit cantine scolaire	Accord	<i>Prise en charge de 50% des factures pour l'année scolaire 2017-2018</i>
6/06.10.2017 Délibération 2017/62	617	Impayé ENGIE Demande 300 €	Accord partiel	<i>200 € versés directement à ENGIE</i>
7/06.10.2017 Délibération 2017/63	280	Demande de tarif réduit cantine scolaire	Accord	<i>Prise en charge de 60% des factures pour l'année scolaire 2017-2018</i>
8/06.10.2017 Délibération 2017/64	455	Demande de tarif réduit cantine scolaire	Accord	<i>Prise en charge de 30% des factures pour l'année scolaire 2017-2018</i>
9/06.10.2017 Délibération 2017/65	412	Demande d'aide préventive pour l'alsh d'octobre	Accord	<i>3.50€ x 9 jours de présence de l'enfant à l'ALSH</i>
10/06.10.2017 Délibération 2017/66	236	Demande d'aide alimentaire	Accord	<i>8x30€ de bons supermarché 8x15 € de bons fruits et légumes A délivrer de manière hebdomadaire</i>
11/06.10.2017 Délibération 2017/67	106	Demande d'aide à vivre Demande 200 €	Accord	<i>100 € d'aide à vivre 3x30 € de bons supermarché</i>

☞ L'ordre du jour étant épuisé, Martine CELAS clôt la séance.